



Nancy, le 31 août 2020

**Inspection pédagogique régionale**

Secrétariat des IA-IPR

Tél. : 03.83.86.25.42

Mél : [ce.ipr@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ipr@ac-nancy-metz.fr)

CO n°30013

54035 NANCY cedex

Christophe BERNARD

Claude BOSSU

Annick PASTWA

Pierre-Jean VERGES

Inspecteurs d'académie,

Inspecteurs pédagogiques régionaux

Etablissements et vie scolaire

à

Mesdames et messieurs les professeurs documentalistes  
S/C de madame ou monsieur le chef d'établissement

**Partie commune**

Nous remercions l'ensemble des professeurs et CPE pour leur implication et pour la qualité et l'efficacité du travail mené pendant la période de continuité pédagogique. Cette période singulière, qui a réaffirmé la place essentielle de l'École, nous amène à définir certaines priorités pour cette rentrée.

Tout d'abord il est essentiel d'identifier l'ensemble des compétences acquises par les élèves durant la période du confinement ainsi que leurs besoins. Pour vous aider à appréhender cet enjeu primordial de prise en compte de l'hétérogénéité des élèves et organiser l'enseignement en début d'année, vous pourrez vous appuyer sur les évaluations nationales et les outils de positionnement, ainsi que sur les évaluations diagnostiques et formatives dont vous pourrez avoir l'initiative. Après plusieurs mois d'éloignement des salles de classe pour certains élèves, la question de l'évaluation sommative mérite, en ce début d'année, une vigilance particulière et une progressivité dans sa mise en œuvre.

D'autre part, si la période du confinement a accentué les écarts entre élèves et engendré le décrochage de certains, la majorité d'entre eux a continué d'apprendre. Vos nombreux témoignages font précisément état de l'investissement et de l'autonomie d'élèves que l'on pensait éloignés des préoccupations de l'École. Il s'agit maintenant de capitaliser les nouvelles compétences acquises pour soutenir la motivation et l'implication de tous. Chaque discipline ou domaine peut également contribuer à conforter ces compétences fondamentales, tout en conservant son identité.

L'accompagnement personnalisé est donc une priorité, notamment au CP, en 6<sup>ème</sup>, en CAP et en Seconde, sous quelque forme que ce soit. Ainsi au collège, le dispositif « Devoirs faits » est déclenché le plus rapidement possible et mis au service du plus grand nombre.

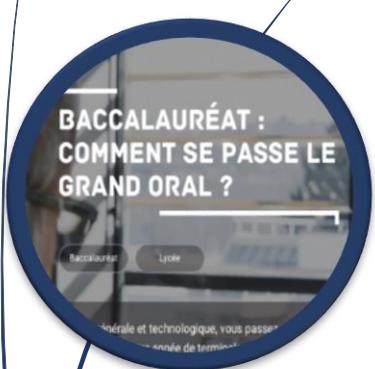
Enfin, il faut garder à l'esprit la possibilité de modalités particulières d'enseignement imposées par la situation sanitaire. Il s'agit donc d'interroger collectivement les pratiques et d'anticiper les points des programmes et des référentiels qui pourront être dispensés en présentiel ou à distance, dans le cadre d'un système de formation hybride le cas échéant.

Dans ce contexte, les corps d'inspection et la formation continue des enseignants vous accompagnent dans l'évolution de vos pratiques professionnelles, en particulier dans la mise en œuvre des réformes et l'aide à l'analyse de vos pratiques.

Nous souhaitons à chacune et chacun une excellente année scolaire.

**Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz**

Ressources : Cliquez sur l'image pour y accéder.



Lettre d'

...niers articles publiés

## **Partie disciplinaire Professeurs Documentalistes**

PPCR : nous vous informons que les Rendez-vous de carrière de la campagne 2019-2020 qui n'ont pu être honorés, seront programmés au cours du premier trimestre de cette présente année scolaire.

Nous accueillons à cette rentrée un nouveau collègue IA/IPR EVS qui vient renforcer l'équipe déjà en place : il s'agit de M. Christophe BERNARD.

L'année scolaire 2019-2020 a été marquée par la fermeture prolongée de tous les établissements et une réouverture partielle et progressive de ceux-ci. Cette période inédite a nécessité la mise en place d'un plan de continuité éducatif et pédagogique qui a mobilisé, sous l'autorité de chaque chef d'établissement, tous les personnels. Mes collègues et moi-même avons pu apprécier votre implication pendant cette période, et lors de la réouverture des CDI avec la mise en place du protocole de déconfinement spécifique à cet espace.

Nous tenons une nouvelle fois à vous en remercier.

L'objectif de cette rentrée 2020 est d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Afin de garantir la santé des élèves et des personnels, la rentrée doit être assurée dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Vous pouvez retrouver toutes les modalités de la rentrée sur le site du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports :

<https://www.education.gouv.fr/rentrée-2020-modalités-pratiques-305467>

L'article comprend :

- Le protocole sanitaire de la rentrée 2020
- La circulaire de rentrée 2020
- Le plan de continuité pédagogique
- Les priorités pédagogiques et outils de positionnement pour la période septembre-octobre

Certains des objectifs renouvelés de cette rentrée vous concernent tout particulièrement :

- développer les compétences orales des élèves au collège et au lycée, dans la perspective du Grand Oral du baccalauréat ;
- développer l'accès au livre et les compétences en lecture, avec la mise en place en sixième d'un test de fluence. Le « libre quart d'heure de lecture » sera également valorisé et déployé ;
- développer les compétences numériques des élèves ;
- développer l'esprit critique, pour lequel l'EMI joue un rôle prépondérant.

Enfin, nous souhaitons attirer votre attention sur un point fort de l'année : la **journée académique** des professeurs documentalistes qui sera consacrée cette année aux pratiques informationnelles des élèves, avec la présence de Anne CORDIER, enseignante chercheuse en sciences de l'information et de la communication, spécialiste des usages et pratiques numériques.

Cette journée sera proposée à Nancy le 3 décembre et à Metz le 4 décembre 2020.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée.

Annick PASTWA - Christophe BERNARD – Claude BOSSU – Pierre-Jean VERGES